

## Handiplage : une 3<sup>ème</sup> plage labellisée sur le territoire

Avec la récente labellisation Handiplage niveau 1 de la plage Port-Maria, à Larmor-Plage, Lorient Agglomération compte désormais trois plages labellisées Handiplage dont une de niveau 3, la seule dans le département.



A Ploemeur, la plage du Stole est la seule plage du Morbihan labellisée handiplage niveau 3  
Crédit : Hélène Vauché - Lorient Agglomération

Avec le retour du beau temps pour la seconde quinzaine d'août, la fréquentation des plages du territoire sera certainement à la hausse. Parmi les personnes attendues, les personnes à mobilité réduite (PMR) sont très attentives à l'accessibilité des plages, depuis le stationnement jusqu'à l'accès à la mer.

Dans ce contexte, Lorient Agglomération se réjouit de la labellisation récente de plage de Port-Maria, à Larmor-Plage, reconnue au niveau 1 handiplage, un label attribué par l'association du même nom, qui œuvre sur toute la France. Cette labellisation repose notamment sur la création de 5 places de parking handicapés et la présence d'un accès de plain-pied, d'un tapis de plage, d'un tiralo (fauteuil de plage destiné aux PMR) ou encore de toilettes pour personne handicapée à moins de 100 mètres de la plage.

Cette labellisation consolide davantage le statut du littoral de Lorient Agglomération en tant que destination privilégiée pour les visiteurs en quête de plages facilement accessibles grâce à la labellisation de deux autres plages : la plage de Toulhars (niveau 2) et la plage de l'Anse du Stole à Ploemeur, la seule plage niveau 3 du Morbihan.

Ce niveau de classification reflète le respect des normes rigoureuses de la charte Handiplage et témoigne des investissements significatifs réalisés par la commune pour garantir un accès aisé aux plaisirs de la plage avec l'installation de matériel spécifique (tapis-plage, fauteuil roulant adapté, etc.), l'aménagement des accès et parkings, ainsi qu'un haut niveau de sécurité et d'accompagnement avec la présence notamment d'un handiplagiste et d'un maître-nageur sauveteur.

Ce classement Handiplage est le résultat de la mobilisation des communes, des représentants des personnes à mobilité réduite, ainsi que les acteurs locaux du tourisme. À noter que la plage de l'Anse du Stole a également obtenu la marque d'État « Tourisme & Handicap » pour 3 familles de handicap : moteur, auditif, mental/psychique. D'autres établissements du territoire recevant du public bénéficient également de cette marque : les offices de tourisme de Lorient, Larmor-Plage, Port-Louis Groix et Hennebont, la Cité de la voile Éric Tabarly, le Sous-marin et son musée et la résidence Kerguelen Sports Océan.

## L'association Handiplage

L'association Handiplage est un acteur clé dans la promotion de l'accessibilité universelle sur les plages et le littoral. Fondée sur des valeurs d'inclusion et d'égalité, Handiplage œuvre pour créer des environnements côtiers accessibles à tous. Grâce à son expertise, l'association évalue et classe les plages en fonction de leur niveau d'accessibilité, par une labellisation sur 4 niveaux, encourageant ainsi les destinations balnéaires à améliorer continuellement leurs infrastructures pour garantir des expériences agréables et sans obstacles pour tous les visiteurs. L'association Handiplage joue un rôle essentiel en sensibilisant le grand public et en travaillant en partenariat avec les collectivités locales, les associations et les entreprises du secteur touristique pour faire en sorte que chacun puisse profiter des plaisirs de la plage en toute autonomie.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

